



COMMENT DEMANDER UNE FORMATION DANS UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^e ?

DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe
de votre compte ÉduConnect,
ou utilisez FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

CONSULTATION DES OFFRES

À partir du 4 avril 2022

- 1 Connectez-vous au portail Scolarité services : teleservices.education.gouv.fr
Choisissez le service « Affectation après la 3^e ».
- 2 Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent
pour les découvrir plus en détails.

FORMULATION DES DEMANDES

Du 9 au 31 mai 2022 inclus

- 3
 - Connectez-vous au portail Scolarité services pour saisir vos demandes de formations
et d'établissements pour l'année prochaine.
 - Vérifiez l'ordre de vos choix et enregistrez-les.
 - Pensez à effectuer les démarches indiquées pour les formations qui affichent
des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

AFFECTATION ET INSCRIPTION

À partir du 1^{er} juillet 2022

- 4 Consultez le résultat de vos demandes et inscrivez votre enfant dans son
futur établissement.

Le collège de votre enfant peut vous renseigner si vous avez des questions.
Contactez-le par mail ou par téléphone.

Toute l'information sur education.gouv.fr/affectation3e

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler
à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.





MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du portail Scolarité Services.

À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est **le compte** qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants.
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée.
- au **livret scolaire** de vos enfants.
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :
assistanceteleservices.education.gouv.fr



Par téléphone au **0809 54 06 06**
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)
(prix d'un appel local)